

Plan d'applications satellitaires 2016-2020

- Réunion de lancement -
introduction
21 avril 2016

Recherches, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Objectif des plans satellitaires

- Faciliter et optimiser l'action publique par un usage pertinent des données satellitaires
 - Permettre la valorisation économique de celles-ci pour diffuser leur usage dans la société au service des politiques du MEEM
- ⇒ « plan d'applications satellitaires 2011-2015 »
- cadrage des actions prioritaires du MEEM sur la période
 - telles que définies PAR et POUR les directions métiers
 - sous leur pilotage dans leur champ de compétence
 - avec l'appui du CGDD

Le Plan: <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Quelles-applications-satellites.html>



Actions transversales

→ Création d'un pôle de compétences et d'innovation

« applications satellitaires »:

- Objectif: appui aux directions générales du MEEM pour la mise en œuvre des actions du plan d'applications relevant de leurs thématiques
- Réalisation: création en 2010 du « PCI – AST » au sein du Cérema

→ Connaître les acteurs et favoriser le développement et l'appropriation par les services du ministère des savoirs et bonnes pratiques

- Objectifs: cartographie des acteurs internes au MEEM, construction d'un réseau mutualisant ressources et expertises, identification de l'écosystème externe au MEEM, mise en œuvre d'outils d'un partage de l'usage des applications
- Réalisations: insertion du PCI AST dans l'écosystème aérospatial régional, participation PCI AST aux plateformes de partage de données (geosud notamment), cartographie des services déconcentrés utilisateurs

Actions transversales

→ Développement des compétences

- Objectifs: information des collaborateurs du MEEM et des services déconcentrés, mise en place de parcours de compétences, communication sur les expérimentations et projets
- Réalisation: mise en place d'une formation récurrente à compter de 2015, organisation d'1 à 2 journées « techniques » par an (par ex: domaine maritime et applications satellitaires - octobre 2015; GNSS et ferroviaire en 2015 et 2016)

→ Adaptation des normes techniques et réglementaires

- Objectif: faire évoluer la réglementation, normes techniques et soft law pour favoriser l'usage des applications satellitaires
- Réalisations: travaux en cours niveau centre européen de normalisation (CEN) sur positionnement par satellite; état de l'art niveau français (en cours)

Actions transversales

- **Favoriser l'innovation et l'émergence de projets par le développement d'un écosystème industriel**
 - Mobiliser les écosystèmes de l'innovation au profit des PME/ETI: pôles de compétitivités ecotech, Boosters
 - Financer les projets économiquement pertinents (7 projets FUI vivants, AAP PIAVE et « open data » imminents) et les plateformes d'accès aux données (equipex)
 - Valorisation des projets et entreprises innovant(e)s: colloque « Copernicus PME », travaux métrologie au COSEI, village spatial salons Pollutec et World efficiency
- **Favoriser l'accès aux données spatiales, aux données dérivées et aux outils de traitement correspondants:**
 - Objectif: permettre un accès réel aux données disponibles
 - Résultats: création d'infrastructures de collecte, mise à disposition de données utilisables et de résultat de leur traitement (Geosud/Theia, PCI Céréma...), « dictionnaire » des données d'observation de la terre « sentinel »

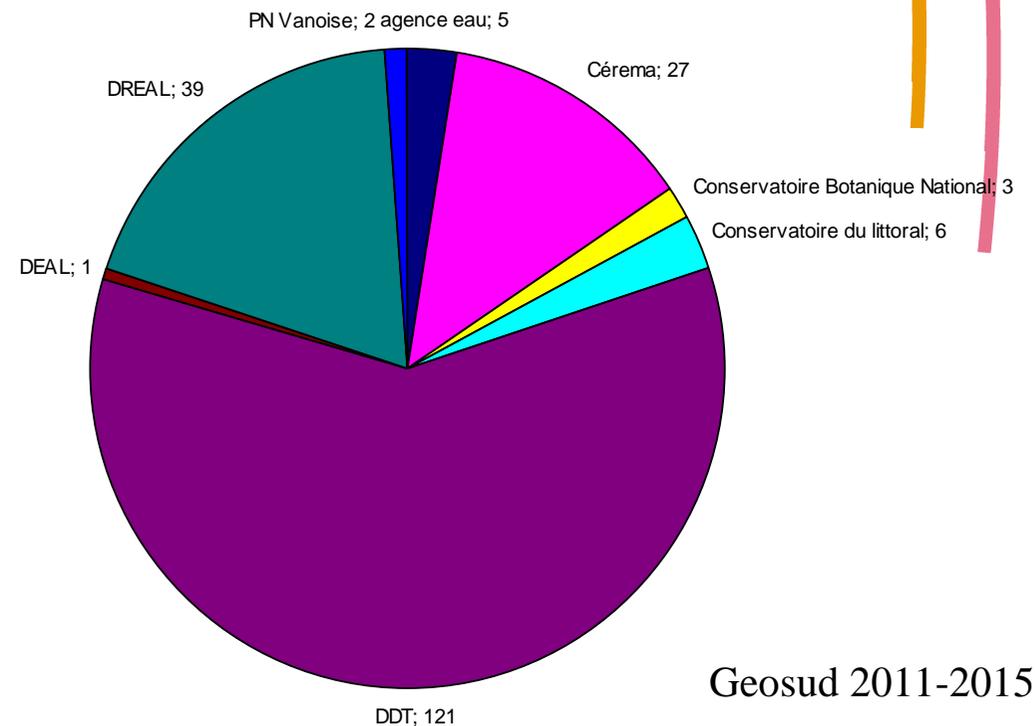
3 champs thématiques...

- **Développement durable des territoires:**

- améliorer la connaissance des territoires
- mieux préserver la biodiversité
- optimiser la gestion des risques...

- **Gestion durable du littoral:**

- cartographier le littoral et l'état des eaux
- optimiser l'usage des énergies marines...



Geosud 2011-2015

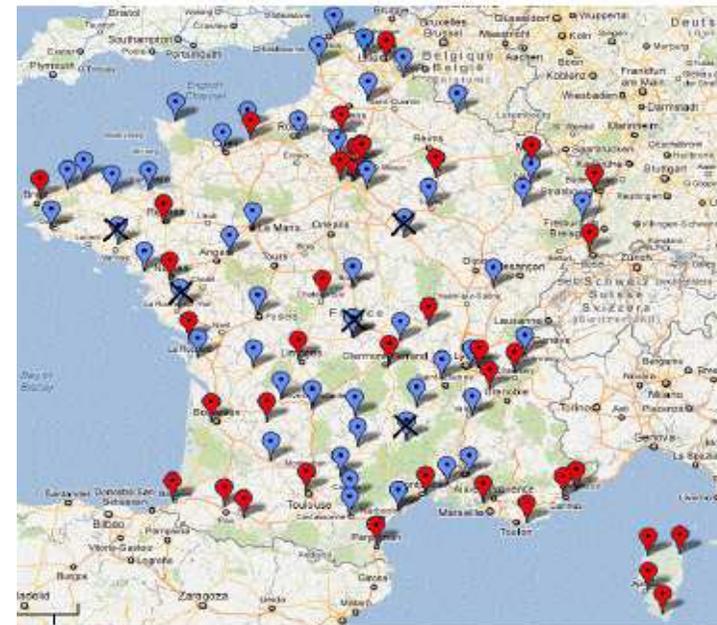
3 champs thématiques...

- **Mobilité durable:**

- évaluation de faisabilité d'une « facturation » de la mobilité, d'une géo-localisation des matières dangereuses
- développement des systèmes d'information voyageurs,
- développement de l'écoconduite assistée
- évaluer et surveiller les trafics...

- **Avancée la plus significative:**

Déploiement d'EGNOS par la DGAC sur 65 aéroports



📍 ILS conservé

📍 ILS remplacé par approche EGNOS

Approfondir la démarche avec le nouveau plan

- **Missions concernées**

- MEEM+MLHD: pilotage et mise en œuvre de politiques publiques
- activités des autres ministères: prise en compte si impacte les responsabilités du MEEM
- services déconcentrés en charge de la mise en œuvre opérationnelle
- opérateurs de l'Etat liés à nos politiques: sous tutelle MEEM ou non

- **Intégrer les solutions alternatives**

- analyse de pertinence comparée d'une solution « satellitaire »
- Sans rédiger un « plan drone »!

- **Des livrables réalistes sur la période**

- études de faisabilité complémentaires
- Prototypage
- Démonstrateurs
- Expérimentation
- généralisation d'une « bonne pratique » locale
- ...

Organisation

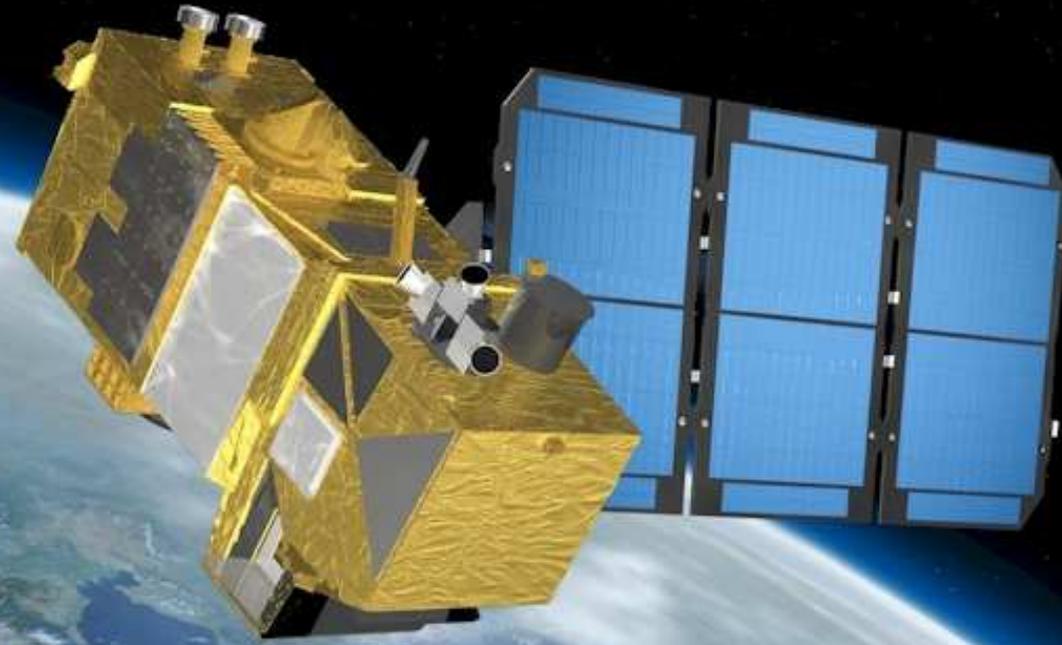
- **Validation COPIL du 3 mars 2016:**

- **Travail hors GT sur thématiques + Incorporation in fine des actions transversales identifiées à travers les GT**
- **Groupes thématiques « métiers »**
 - ✓ Expressions de besoins: centrale, services déconcentrés (hors DEAL), opérateurs,...
 - ✓ Solutions: CNES, autres membres du RST ayant développé compétences spécifiques, pôles de compétitivité, ONERA...
- **Complétés par des entretiens bilatéraux avec experts**
 - ✓ pré-analyse de pertinence et de faisabilité
 - ✓ Livrable(s) potentiel(s) sur la période
 - ✓ Identification de l'entité pilote de l'action: DG ou, sur délégation de celle-ci, autre (opérateur, DREAL...)
 - ✓ A titre subsidiaire: Éléments budgétaires, mesures d'accompagnement prévisibles...

Aujourd'hui:

- **Préparer un travail efficace en groupes thématiques**

- Présentation concrète des réalisations
- 1^{ere} interrogations
- Identifier le cas échéant des participants complémentaires à ceux déjà désignés A FAIRE MANDATER PAR LEUR ENTITE
- Pouvoir formuler de manière pertinents les besoins
- Permettre le travail en « bilatéral » post-groupes
- Définir des fiches de synthèse permettant réellement les arbitrages



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

